



CQM – Mandats des administrateurs

AGA, 20 septembre 2018

8 postes vacants : 6 postes en élection et 2 postes à coopter

État des mandats des administrateurs

4 postes – premier mandat terminé

NOM	1 ^{er} mandat	2 ^e mandat	Statut AGA 2018
Louis Dallaire	2016-2017 / 2017-2018	Sollicite un 2 ^e mandat	En élection
Suzanne De Serres	2016-2017 / 2017-2018	Sollicite un 2 ^e mandat	En élection
Chantal Thomas	2016-2017 / 2017-2018	---	En élection
Kiya Tabassian	2017-2018 / retiré	---	En élection

3 Postes cooptés

Jacques Kuba-Séguin	Coopté 2017-2018	Sollicite un 1 ^{er} mandat	En élection
Luc Chaput	Coopté 2018	Sollicite un 1 ^{er} mandat	En élection
Xavier Roy	Coopté 2018	Sollicite un 1 ^{er} mandat	En élection

1 poste - deux mandats complétés

NOM	1 ^{er} mandat	2 ^e mandat	Statut AGA 2018
Robert Leroux	2014-2015 / 2015-2016	2016-2017 / 2017-2018	En élection

7 postes en cours de mandat

NOM	1 ^{er} mandat	2 ^e mandat	Statut AGA 2018
Sophie Cusson	2017-2018 / 2018-2019		En cours de mandat
Samuel Lalande-Markon	2017-2018 / 2018-2019		En cours de mandat
Mathieu Leclerc	2017-2018 / 2018-2019		En cours de mandat
Claudia Morissette	2017-2018 / 2018-2019		En cours de mandat
Diane Pepin	2017-2018 / 2018-2019		En cours de mandat
Isabelle Bozzini	2015-2016 / 2016-2017	2017-2018 / 2018-2019	En cours de mandat
Françoise Henri	2015-2016 / 2016-2017	2017-2018 / 2018-2019	En cours de mandat

Le Conseil d'administration compte quinze (15) membres dont treize (13) sont élus par l'assemblée générale des membres et deux (2) autres nommés par cooptation par les administrateurs élus. Aussi, deux (2) administrateurs seront cooptés après L'AGM.

Le mandat des treize (13) administrateurs élus par l'assemblée générale est de deux (2) ans, renouvelable une seule fois. Le mandat des deux (2) administrateurs cooptés par le conseil d'administration prend fin lors de l'assemblée générale annuelle qui suit leur cooptation (maximum 12 mois).

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019 DU CQM

Le CQM vous invite à déposer votre candidature pour siéger au conseil d'administration 2018-2019, puisque plusieurs postes seront en élection. Pour présenter votre candidature, faites-nous parvenir une courte biographie (maximum 5 lignes) par courriel à info@cqm.qc.ca. Nous apprécierions recevoir le tout si possible avant le 12 septembre 2018.

Information utile

- Les administrateurs accomplissent tous les actes nécessaires à la réalisation des buts que poursuit le CQM conformément à la loi et aux règlements généraux de l'organisme. Les administrateurs sont présumés agir avec prudence et diligence s'ils se fondent sur l'opinion ou le rapport d'un expert pour prendre une décision.
- Les administrateurs se rencontrent de 5 à 6 fois par année. Les rencontres ont lieu à Montréal, au bureau du CQM. De plus, les membres du comité exécutif, composé du président, deux vice-présidents, secrétaire et trésorier, se rencontrent de 1 à 5 fois par année selon les besoins.
- Une journée de travail par année réunit les administrateurs et les employés autour des enjeux de l'organisme.
- La participation à des comités de travail est suggérée, mais n'est pas obligatoire.
- Une rencontre d'orientation des nouveaux administrateurs est offerte afin de préparer le nouvel administrateur à ses fonctions.
- Les dépenses encourues par les administrateurs dans l'exercice de leur fonction sont remboursées (réunion de CA ou représentation spécifique). Toutefois, on demande aux administrateurs de prendre part autant que possible aux activités du CQM et d'assumer les frais qui en découlent (AGA, Grand Rendez-vous de la musique, gala des prix Opus, etc.).
- Le CQM souscrit à une police d'assurance-responsabilité pour ses administrateurs.

Pour toute question, contactez Dominic Trudel, directeur général, au 514 524-1310 poste 5 ou à direction@cqm.qc.ca.